L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 17 JANVIER 1885

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

Une demoiselle,—Parisienne distinguée, désire une situation pour enseigner le français ainsi que la musique. Réponse à "Pianiste" au bureau de l'Abeille. 13jan—6f

A LOUER.

A louer—Maison rue St Philippe, près Remparts; 10 chambres. S'adresser à Cahalogne & Cie, grocerie coin St Philippe et Remparts. 28déc—mar jeu dim

A VENDRE.

A vendre, le propriétaire se retirant des affaires, une laiterie ayant une bonne clientèle, avec cinq vaches, dont deux ayant de jeunes veaux et une génisse de dix-huit mois. S'adresser coin Derbigny et Kerlerec. 17 jan—2f

A vendre.—Une grocerie avec café, situé vis-à-vis du Marché 6St. Bernard. S'adresser sur les lieux. 14 janv—3t

Laiterie à vendre—20 vaches, cheval, charrette à lait et à provision. S'adresser au No 27 de la rue Miro. 13janv—6f

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 20 avril

Bureau du Importers' Bonded Warehouse Co., coin des rues Conti et Peters—Nlle-Orléans, 13 janvier 1885.—L'assemblée semestrielle des actionnaires aura lieu au local de la Compagnie le LUNDI 26 courant, à 7 heures P. M.

P. A. CONAND, Secrétaire.

14 janvier au 26.

Compagnie de l'Hôtel St-Charles.—Nlle-Orléans, 10 janvier 1885.—L'élection annuelle de cinq directeurs de cette Compagnie, pour l'année courante, aura lieu dans le salon P de l'Hôtel St-Charles, LUNDI, 19 janvier, de midi à 1 heure. CHAS. KILSHAW,

11jan—au 19 jan Secrétaire.

Banque Nationale Mutuelle—Nlle-Orléans, 30 décembre 1884—A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende de QUATRE POUR CENT a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

1er jan—1m

Banque Nationale de l'Etat—A une réunion de la Direction tenue ce jour, un dividende de Quatre pour cent a été déclaré des bénéfices des six derniers mois, payable à partir du lundi, 5 janvier 1885.

T. R. ROACH. Caissier.

28déc—1m

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1884—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque aura lieu, à son local, Nos 31 et 33 rue du Camp, MARDI, 20 janvier 1885, de 10 heures a. m. à 2 p. m.

21déc—1m T. R. ROACH. Caissier.

Fabrique de corniches Crescent City.

(Crescent City Cornice Works.)

BACKUS & BRISBIN,

Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé. Chassis pour toiture brevet de Hayes, sky-light. 247 à 251 rue Magazine, NLLE-ORLEANS

19 sept—1an

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.

6 nov—1an

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 103 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.

C. F. CARUTHERS & CO.,

Importateurs et Marchands de

Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

Spécialités de Vins, Liqueurs, etc., pour familles.

No 27 rue Carondelet.

Succursale: 152 rue du Canal,

12 nov—3m Nouvelle-Orléans.

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

Seul propriétaire et fabricant

LEON OUEYROUZE.

GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest.

37 RUE DECATUR.

Lisez! Démocratie! Lisez

Cinq mois pour Deux Piastres seulement.

The National Daily Democrat,

Washington, D. C.

Grand journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié par poste à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre au prix de Deux piastres seulement. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procure cinq abonnés.

Agence d'Emigration Française

Le SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. O. BOUCHER, Directeur,
304 E. Third street,
Presley Block, St-Paul Minn.

Correspondant à la Nlle-Orléans: M. L. DERGNY, directeur des "Petites Annonces", 350 Villeré.

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplôme d'honneur, Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

Venant d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour le temps de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

18nov—

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS.

NO. 104 CANAL STREET.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1884, including unearned premiums of the previous year:

On fire risks	$255,251 36	
On marine risks	17,931 68	
On river risks	20,305 94	
Total premiums		$293,488 98
Less unearned premiums		71 240 00
Net earned premiums 31st May, 1884		$222,248 98
Losses paid—		
On fire risks	$105,667 03	
On marine risks	6,552 87	
On river risks	6,104 92	
Taxes and expenses less interests	15,843 99	
Reinsurances and returns premiums	21,137 18	
		155,306 99
Profits		$66,941 99

The company has the following assets:

Real estate	$117,045 88
City time	2,000 00
Bank, railroad and other stocks	63,914 79
Notes secured by mortgage and pledge	162,590 32
Bills receivable	69,964 67
Premium in course of collection	21,926 85
New Orleans Water Works Co.	7,430 50
Stock of Vallette Dry Dock Co.	11,862 50
Louisiana consols	15,636 25
Cash on hand	46,280 58
	$548,151 34

The company has paid the usual TEN PER CENT, interest to its stockholders for the year ending May 31, 1884.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 16th day of June, 1884.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

P. Maspero,	Jno B. Lallande,
M. W. Smith,	J. J. Fernandez,
D. Fatjo,	Paul Fourchy,
Jos. A. Shakspeare,	D. A. Chaffraix,
E. W. Taylor,	Chas Lafitte.

17 juin—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Shrensing & Matter vs N. Grisell & Co et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,654—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après décrits, MERCREDI, 28 janvier 1885, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de groceries, etc. maintenant à mon entrepôt rue St-Anne, entre Chartres et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17janv—17,24 28

Juste Garcia Y Leon vs Stevenson & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,004—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI 21 janvier 1885, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un boucaut de tabac, gross 1300 marqué P. No 93.

Un boucaut de tabac, gross 1315 marqué P. No 106.

Un boucaut de tabac, gross 1200 marqué P. No 89.

Un billet à ordre en date du 31 mai 1884, à soixante jours de vue à l'ordre de Stevenson & Co., pour la somme de quatre cent quatre-vingt cinq piastres, signé G. Jaquet, et endossé, Stevenson & Co. Nouvelle-Orléans, 4 août 1884, protet et avis de protet écartés, ainsi que l'avis de protet et la demande, signé Stevenson & Co. Le tout devant être vendu à mon entrepôt rue Ste-Anne entre Chartres et Royale, dans le Second District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10 jan—10 14,17,21

Charles Martens vs. August Steudlein et; Frank Steudlein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 12,689.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci après désignés, SAMEDI, 17 janvier 1885, à 2 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les objets et articles contenus dans le local Nos 11 et 13 rue St-Ferdinand dans l'îlet borné par les rues Peters, Chartres, St Ferdinand et Montégut, Troisième District, et consistant en:

Machine et bouilloire;
Machine à baquet;
Machine à scier; (Re saw machine).
Petit Raboteur; (small planer).
4 longueurs arbres de couche avec poulies et attaches;
4 petits arbres de couche; (arbors).
9 scies circulaires, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 jan 6,9,13,17

Peter Ketell & Mary Ketell, sa femme vs. Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11 481—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 janvier 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous et particulièrement les droits, titre et intérêt de la défenderesse dans cette affaire Henrietta Davidson, étant une moitié indivise dans trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Lafayette (anciennement Hevia), St-Charles et Poydras, désignés par les numéros vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, le 30 mars, et annexé à un acte pardevant Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, le premier jour de mai dix-huit cent trente. Les dit lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots numéros vingt-trois et vingt-quatre mesurent ensemble quarante-quatre (44) pieds sept pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six (6) pouces, et le lot numéro vingt-cinq mesurant quarante-quatre pieds huit pouces de face à la dite rue Carondelet sur la même profondeur de cent soixante-dix pieds six (6) pouces, le tout au pied américain.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme Davidson Court et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17déc—17 24 3—3, 10, 14 janv

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Vve Mary Ann Dunn, Andrew John Dunn et Mary McManus, sa femme, et als., possesseurs actuels.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 11,346—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 février 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite:

Ensemble avec les vingt-cinq actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, maintenant réduites à vingt-quatre actions, y attachées, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Delord, dans cette ville, sur la rue St. Joseph, entre Carondelet et St Charles, ayant, au pied français, trente pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de soixante pieds, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent. Le dit lot forme une partie d'un morceau de terre désigné par la lettre "B" sur un plan du dit faubourg Delord annexé à un acte de partage entre les héritiers de Veuve Delord Sarpy, passé le troisième jour de mai 1827, par devant Félix de Armas, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur de la propriété ci-dessus décrite assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

3janv—3, 10, 17, 24, 31—5 fév.

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A. Carrière & Sons vs. Leurs créanciers. — No. 11,816. Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de A. Carrière & Sons et des membres individuels de la dite raison sociale soit appelée pardevant Edgar Grima, notaire, le 18me jour de février 1885, pour délibérer sur les affaires des dits insolvables, et pour aviser au règlement et au compromis de certaines réclamations dues aux dits insolvables, et mentionnées dans la pétition annexée, et telles autres réclamations dues aux dits insolvables, ainsi qu'il en sera ensuite pour leur action à la dite assemblée par James M. Seixas, syndic, et aussi pour considérer l'opportunité d'autoriser le dit syndic à disposer de certaines propriétés des dits insolvables en vente privée ou autrement qu'en vente publique.

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge

Pour copie conforme:

JAS D RANKIN, Député-Greffier.

17 jan—17 jan au 18 fév—

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

H. F. Bridewell & Co contre Leurs Créanciers. — No 12,557. Division "E"

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Henry F. Bridewell & Co, de Henry F. Bridewell et George Moorman, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant R. P. Upton, notaire, en son bureau, No 5 rue Carondelet, en cette ville, le samedi, 17 janvier 1885, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits insolvables, et pour nommer un syndic dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1884.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

15déc—3f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Ophelia Ann Watson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,314.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent avoir) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

W. J. McGEEHAN, Greffier.

17janv—17, 21, 25.

Succession de Wm. B. Lloyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,211—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

W. J. McGEEHAN, Greffier.

17janv—17, 21, 25.

Succession de F. D. Seghers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,958—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par Mme Veuve F. D. Seghers, tutrice administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

13 janv—13,17,22

Succession de Cyrus Chism.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,642—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Chas B Singleton, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

13 janv—13,17,22

Succession de Eugène Gérard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,047.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John T Block, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

9 jan—9,13,18

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

L'ancienne vacherie Firmin Bordes dit Bouleye, à l'encan.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 22 janvier 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'écurie de Jean Carrère, à l'encoignure des rues Canal et Olympe—près du chemin de la Métairie—

La vacherie se compose de—
40 magnifiques vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler.
1 excellent cheval de harnais.
Une jument et un mulet.
1 charrette à lait, charrette à provisions, les harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle dont la vente journalière est de 45 gallons sera donnée au plus fort acquéreur.

Un délai de plusieurs jours sera accordé par le vendeur à l'acheteur pour connaître la clientèle.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant, de $100 à $200 3 mois, et au dessus de $200 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 17 janv—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BELLE VENTE DE MAGNIFIQUES PLACEMENTS

—DE—

Propriétés Centrales de Choix, COMPRENANT

Magasins et résidences situés dans le Premier et Second Districts de cette ville, et terrains vacants dans le Troisième District.

SUCCESSION DE ANTOINE CARRIERE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No. 11,591.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—**Le Samedi 31 janvier 1885,** il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St-Charles—En vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 3 septembre 1884 par W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, siégeant à la place de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé.

Les propriétés suivantes et actions appartenant à la susdite succession, savoir:

Actions.

18 actions de $50 chacune du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans de cette ville d'après certificat No 335 daté 22 août 1872.

286 actions de $100 chacune du fonds capital de la Compagnie du Canal Carondelet de cette ville d'après les certificats suivants:

No	Date		Actions
48,	daté 1er déc. 1868, pour		63 actions.
152,	10 avril 1863,		25
160,	9 " 1866,		20
167,	25 mars 1867,		24
168,	"		50
182,	29 " 1870,		10
239,	18 avril 1875,		28
246,	20 déc. 1875,		51
251,	22 février 1879,		5
254,	25 juillet 1879,		10

Propriétés foncières.

PREMIER DISTRICT.

Magasin en briques à quatre étages, encoignure des rues St-Charles et Poydras.

1° UN LOT DE TERRE formant encoignure dans l'îlet compris entre les rues St-Charles, Poydras, Carondelet et Perdido, mesurant 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St-Charles, sur 100 pieds de profondeur, et faisant face à la rue Poydras.

Ensemble un magasin en briques à trois étages, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux, et quatorze chambres au-dessus aux étages supérieurs, verandahs en fer au premier et second étages et faisant face aux rues St Charles et Poydras.

Une autre bâtisse en briques à trois étages, attenant à la bâtisse ci-dessus décrite, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux magasins et onze chambres aux étages supérieurs, deux escaliers de service pour la maison principale et la bâtisse attenante, cour carrelée, citerne, hydrant, chambre à bain, lieux d'aisance à chaque étage, gaz, etc.

Le rez-de-chaussée du magasin de l'encoignure est loué à M. Dan Hurley sans bail à raison de $100 par mois.

Le rez-de-chaussée de la bâtisse de derrière faisant face à la rue Poydras Nos 153 et 155, est loué sans bail à raison de $10 par mois.

Les étages de la bâtisse principale ainsi que ceux de la bâtisse attenante, sont loués à bail à M. Geo M. Laly et connu comme l'Hôtel Lally, jusqu'au 1er octobre 1885, à raison de $100 par mois—le tout faisant un revenu annuel de $2,820.

Magasin en briques à deux étages, rue St Charles No 16.

2. UN LOT DE TERRE dans l'îlet renfermé par les rues St. Charles, Camp, Canal et Commune, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue St. Charles, sur 88 pieds 5 pouces de profondeur. Ensemble un magasin en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin, avec escaliers sur la rue conduisant aux étages supérieurs, verandah en fer sur la façade, cour dallée, hydrant lieux d'aisance, etc., etc.

Cette propriété est louée à raison de $175 par mois avec un bail expirant le 30 septembre 1885.

Second District.

Magasin en briques à deux étages à l'encoignure des rues Canal et Bourgogne.

3. UN TERRAIN D'ENCOIGNURE, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Bourgogne, Remparts et Douane; lequel lot de terre mesure 30 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Canal, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Bourgogne.

Ensemble un magasin en briques à deux étages, avec résidence audessus; une autre bâtisse basse en briques de deux chambres, faisant face à la rue Bourgogne, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc.

Dans la bâtisse principale les deux étages au dessus se composent de huit chambres à coucher, deux corridors, vestibule et deux cabinets; verandahs en fer sur la rue Canal et Bourgogne. Cette propriété est louée à bail à M. Junius Hart, à raison de $175 par mois jusqu'au 1er octobre 1885.

Magasin en briques à un étage rue Decatur No 41.

4° UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Decatur, Levée, Bienville et Douane; lequel lot de terre mesure 23 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Decatur sur 215 pieds 2 pouces de profondeur, ensemble un magasin en briques à un étage avec balcon et fenêtres en fer sur la façade. Cette propriété est louée à bail à M. Paul Gelpi, à raison de $3.33 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Trois magasins en briques à deux étages, à l'encoignure des rues Bienville et Decatur.

5° UN TERRAIN formant encoignure, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Decatur, Chartres et Conti; lequel lot mesure 83 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Decatur sur 109 pieds 0 pouce 1 ligne de profondeur et face à la rue Bienville, le tout plus ou moins.

Ensemble un magasin en briques à deux étages construit à l'encoignure, avec voûte en fer; un autre magasin en briques à deux étages, attenant, faisant face à la rue Decatur.

Ces deux magasins sont loués à bail à M. Auguste Rauzet à raison de $100 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Un autre magasin en briques à deux étages, avec résidence au-dessus et faisant face à la rue Bienville, et attenant dans la profondeur aux deux magasins ci-dessus décrits.

Ce magasin est loué sans bail à raison de $20 par mois.

Résidence de choix en briques à un étage, rue Bourbon, No. 181.

6. UN LOT DE TERRE dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Ste-Anne et Dumaine; lequel lot de terre mesure 65 pieds 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur du côté de la ligne vers la rue Dumaine, 83 pieds 8 pouces sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Ste-Anne, de là, retrécissant à angle droit vers la rue Dumaine 33 pieds, de là sur une seconde profondeur de 44 pieds 4 pouces 5 lignes et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence de choix en briques à un étage, très agréable ayant au rez-de-chaussée un grand corridor d'entrée au centre, et de chaque côté salons à arches, cheminées en marbre—très riches, vestibule derrière servant de salle à manger, avec vaisselier.

A l'étage supérieur, corridor au centre, cinq chambres à coucher, cabinet, grand vestibule, et gallerie derrière, balcon en fer avec marquise sur la façade et le côté, gaz dans la maison.

Dans la cour une bâtisse en briques à un étage, contenant cinq chambres au rez-de-chaussée et cinq au-dessus, galerie sur le côté et lieux d'aisance, cour dallée, citerne, hydrant, et un joli jardin d'agrément.

Résidence en briques à un étage rue Ste. Anne No 93.

7° UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Bourbon et Dauphine, lequel lot de terre mesure 36 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Anne sur 129 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à un étage ayant au rez-de-chaussée quatre chambres avec porte à coulisse, galerie derrière et deux cabinets, cinq chambres à coucher au-dessus et verandah en fer sur la façade; dans la cour une bâtisse en briques à étage ayant quatre chambres, cour carrelée, hydrant, patterre, citerne, lieux d'aisance, etc.,—Loué $20 par mois, avec bail expirant le 30 septembre 1885.

Résidence à étage en bois, à l'encoignure des rues Esplanade et Derbigny.

8° UN LOT DE TERRE dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et le chemin du Bayou. Lequel lot de terre mesure 55 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 158 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny, 163 pieds 6 pouces sur la ligne opposée sur une ligne oblique et 11 pieds 9 pouces de longueur sur la ligne du fond.

Ensemble, une résidence en bois à étage ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, salon double et salle à manger tous avec portes à coulisse, vestibule, galerie derrière, et à l'étage supérieur corridor, et quatre chambres à coucher, chambre à bain avec lieux d'aisance, galerie derrière, balcons sur la façade et le côté; dans la cour et attenant à la maison une bâtisse à étage en bois ayant trois chambres au rez-de-chaussée et trois au-dessus, lieux d'aisance, etc., citerne, hangar à bois et à charbon, cour carrelée, jardin, etc. Cette propriété est louée $30 par mois, avec bail expirant le 15 octobre 1885.

TROISIEME DISTRICT.

TERRAINS VACANTS.

9° DEUX LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Lot et Espérance; lesquels deux lots mesurent ensemble 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur—le tout plus ou moins.

10° DEUX LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Bagatelle St. Antoine, Lot et le canal Marigny, mesurant ensemble 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur—le tout plus ou moins.

Le tout d'après les plans faits par Chs. G. de Lisle, en date du 1er octobre 1884.

Termes et Conditions.

sur les Actions Comptant,

Pour les Propriétés Foncières,

Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets et le transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets et toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acheteurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir leurs adjudications.

27 déc—3,10,17,24,31 jan

PAR GIRARDEY & CO., MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de feu

C. H. Lawrence.

No 11,947—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente importante d'actions

—ET DE—

Magasins et résidences de choix, admirablement situés, pour demeure ou comme placement sûr et rémunératif, comprenant des emplacements de choix pour affaires.

Rues Tchoupitoulas, Nouvelle-Levée, Commerce et Lafayette.

Belles résidences en briques dans le Second District

Près de la rue du Canal

—ET—

Un terrain de valeur à Gretna, vis-à-vis du Ferry de la rue Jackson, ayant une grande façade au fleuve avec un nouveau wharf et droits de batture, situé immédiatement audessus des "Crescent City and Union Oil Mills" et traverse dans le fond par le chemin de fer Morgan et du Pacifique.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—MACON PAUL & ROBINSON.—G G. FRIEDRICHS, Encanteur—SAMEDI, 14 février 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 5 janvier 1885, et rendu dans la susdite affaire, les actions et les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

Actions.

1. Cent onze actions de $100 chacune de la N. O. Refrigeration and Manufacturing Company.
2. Une action de la N. O. Produce Exchange.
3. Neuf cent cinquante actions de la Chicago Gold & Silver Mining Company.
4. Une action de la N. O. La Variete Association.
5. Une action du N. O. Jockey Club.
6. Quatre actions du fonds capital du Texas & Pacific RR.
7. Un bon de $100, avec coupons attachés Washington Artillery, première hypothèque.
8. Une action du fonds capital du Board of Trade.

Propriétés Foncières.

1. Cet emplacement de choix, pour commerce situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Poydras, Lafayette et Commerce, comprenant la rangée de magasins en briques à trois étages, récemment bâtis, avec des entrepôts en briques, à deux étages dans le fond, désignés par les Nos 64, 70 et 72 rue Tchoupitoulas et par les Nos 13, 15 et 17 rue Commerce.

Cet emplacement se compose de trois morceaux de terre, désignés par les Nos 68 70 et 72 Tchoupitoulas, qui mesurent, d'après un plan ou devis de Arthur De Armas, député voyer de ville, daté du 6 janvier 1885, une devanture totale de 74 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 76 pieds 1 pouce de face à la rue Commerce, sur 157 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Lafayette et de 147 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne vers la rue Poydras la séparant de la maison de commerce de MM. Burke et Thompson, les dites profondeurs s'étendant de la rue Tchoupitoulas à la rue Commerce.

Ensemble avec les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte. Les améliorations comprennent la rangée de magasins en briques à trois étages, nouvellement bâtis avec entrepôts à deux étages, s'étendant de la rue Tchoupitoulas à la rue Commerce, et connus comme l'emplacement populaire de MM. C. H. Lawrence & Co., négociants en gros pour les produits du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ils ont été bâtis dans le cours de ces deux dernières années et les matériaux employés sont de première qualité, ils sont pourvus de tous les accessoires nécessaires, water-works, élévateurs, skylights, pavage en pierre Schillinger dans le fond, chambres pour échantillons, et bureau élégamment garni ne laissant rien à désirer, avec tout l'espace nécessaire pour emmagasiner les marchandises, offrant en un mot plus d'avantages qu'aucune construction du même genre dans le Sud.

Comme situation et comme apparence on ne saurait trouver de meilleures propriétés en ville, offrant en même temps un placement sûr et rémunératif. Ils sont vendus sujets à un bail expirant le 1er octobre 1885, à raison de $6000 par an.

2. Les magasins en briques solidement construits et situés au centre des affaires, désignés par les Nos 82 et 84 rue Peters dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, Poydras, Commerce et Lafayette, qui se touchent et mesurent chacun 25 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur 137 pieds de profondeur s'étendant jusqu'à la rue Commerce sur laquelle rue ils ont chacun une façade de 25 pieds 8 pouces.

Ils sont nouvellement bâtis, élevés, parfaitement aérés et s'étendent de la rue Nouvelle-Levée à la rue Commerce, et sont tout ce que l'on peut désirer de mieux soit comme magasin ou comme entrepôt dans le centre des affaires pour les produits de l'Ouest. Ils seront vendus sujets au bail actuel expirant le 30 septembre 1885, à raison de $1050 par an.

3. Les trois magasins en briques à deux étages désignés par les Nos 47, 49 et 51 de la rue Lafayette, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette Poydras, Commerce et Peters, formant le coin Nord Est des rues Lafayette et Commerce. Ils mesurent 76 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette, et 74 pieds 1 pouce 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade sur la rue Commerce de 65 pieds 5 pouces et une profondeur sur la ligne latérale opposée de 63 pieds 8 pouces et 4 lignes.

Cette propriété est vendue sujette au présent bail expirant le 1er janvier 1886 à raison de $720 par an.

4. La belle résidence en briques à trois étages désignée par le numéro municipal 13, rue Bourgogne, Deuxième District de cet e ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Bourgogne et Rempart.

Le terrain est désigné par la lettre A, d'après un plan de Arthur De Armas, député voyer de ville, en date du 2 janvier 1885, d'après lequel le dit lot mesure 34 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Bourgogne sur 161 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations, droits, voies etc.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages, solidement et naturellement bâtie, contenant deux beaux salons doubles, salle à manger à la suite du vestibule, cuisine, cave et chambre à bain au premier étage; vestibule, cuisine à côté; 6 chambres à coucher et lieux d'aisance au second étage; et au troisième étage même distribution qu'au second.

La maison est parfaitement finie, richement tapissée, lustres, installation pour gaz, etc. La cour est carrelée et est pourvue de waterworks, cuve. Cette résidence réunit tout le confort d'une maison du centre. Cette propriété est vendue sujette au présent bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de $1500 par an.

5. La belle résidence en briques à trois étages, attenant à celle ci-dessus décrite, désignée par le numéro municipal 15 rue Bourgogne, entre Canal et Douane, ce terrain est désigné par la lettre B, sur un plan ou devis de A. De Armas, député voyer de ville, en date du 2 janvier 1885, et mesure d'après ce plan 31 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Bourgogne sur 161 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont les mêmes que celles décrites en quatrième lieu, et contiennent le même nombre d'appartements. Chacune de ces résidences ont des allées latérales séparées, et les terrains sont assez vastes pour permettre des améliorations additionnelles d'un plus grand rapport. Elles ont été complètement réparées et sont maintenant en parfait état.

Cette propriété est vendue sujette au bail actuel expirant le 30 septembre 1885, à raison de $1500 par an. Située dans le centre la plus gai de la ville, à proximité des affaires et des lieux d'amusement, cette propriété est convenable pour hôtel ou pension et ne peut que croître en valeur. Situées dans le voisinage de la rue du Canal leurs emplois comme emplacements d'affaires ne sauraient être qu'une affaire de temps.

6° **Les deux-tiers indivis des titres, intérêts, droit de propriété et droits quelconques, de quelque nature qu'ils soient, attachés à une certaine pièce de terre**, avec toutes les améliorations et tous les droits, services, servitudes, privilèges qui en dépendent, comprenant tous les droits d'alluvion ou de batture qui y sont attachés, laquelle pièce de terre est située dans la paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis le quai 1ème district de cette ville, et mesure 587 pieds 4 pouces de face audit fleuve sur une profondeur s'étendant de ce point appelé Fourth Street, borné audessus par la propriété appartenant maintenant ou ayant autrefois appartenu à Philip Pater, et sur la dite ligne latérale de laquelle elle a une profondeur de 1109 pieds 4 pouces commençant à la levée, et bornée audessous par la propriété appartenant à la Crescent City Oil Company et autres, sur la dite ligne latérale à laquelle elle a une profondeur de 1059 pieds 4 pouces.

On doit remarquer qu'une partie de la terre ci dessus décrite a été divisée en terrains et en îlets sous le nom de New Mechanicham, et que la partie désignée comme îlet No 8 a été cédée à titre de don au jury de police de la paroisse Jefferson, rive droite, à de certaines conditions stipulées dans l'acte passé devant W. J. McCude, notaire, le 5 juin 1877.

Sur la façade du fleuve s'étend un grand wharf, très utile, et ou peuvent s'amarrer les navires à vapeur ou à voile pour l'opération du chargement et du déchargement. Cet emplacement est considéré comme un des meilleurs pour l'établissement d'entrepôts et d'accessoires, de presses à coton ou d'un moulin à grains en face. Le terrain dans le fond est élevé et également propre à la construction de bâtiments. Sa proximité de la Gare du Texas and Pacific Railroad, des usines à huile à coton et d'autres établissements en fera hausser rapidement la valeur.

Conditions: Pour les actions et les valeurs comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus, au gré des acheteurs, comptant, et le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et par privilège du vendeur, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, à partir du jour de la vente et jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des billets; les améliorations devront être constamment assurées pour couvrir le crédit et les polices transférées aux porteurs des billets jusqu'à ce qu'ils aient été définitivement payés.

Les acquéreurs des propriétés décrites aux Nos 4 et 5 assumeront chacun une rente foncière perpétuelle en faveur de la ville au taux de 5 pour cent sur un capital de $50, laquelle rente devant s'éteindre quand le capital sera payé. Cette dernière condition est en sus du prix d'adjudication.

La propriété se vend libre de toutes charges et les titres sont irréprochables. Les taxes ont été intégralement payées jusqu'au 1er janvier 1885, laquelle année les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication. Les loyers appartiendront aux acquéreurs respectifs dès qu'ils auront rempli toutes les conditions de la vente. Il sera versé un dépôt de 10 pour cent, comptant, au moment de l'adjudication, pour assurer l'exécution du contrat de vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

10 jan—10 17 24 31—7 et 14 fév

PAR JAS. P. GUINAULT.

Superbes Vaches laitières.

VACHERIE.

PAR J. P. GUINAULT, encanteur—Bureaux Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 20 janvier 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues White et St-Jean—

La vacherie de M. Victor Armant, comprenant: 11 belles vaches laitières de race donnant 3, 4 et 5 gallons de lait par jour. Bidons, harnais et tous les ustensiles de la vacherie.

Conditions—Comptant. 16 jan—

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage de valeur et bien située dans le Troisième District de cette ville, dans le voisinage immédiat des cars de la rue Remparts et Dauphine, et Levée et Barracks.

Résidence cottage à deux corps de logis, couverte en ardoises, rue Royale, entre Mazant et Barthélemy.

Cottage à deux corps de logis, formant le coin des rues Barthélemy et Royale.

Cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises, rue Dauphine, entre Mazant et Barthélemy.

Résidence cottage rue Dauphine, entre Mazant et Barthélemy.

Résidence cottage à deux corps de logis, formant le coin des rues Dauphine et Mazant.

Résidence cottage à deux corps de logis, rue Mazant, entre Dauphine et Royale.

SUCCESSION DE Vve CLAUS HOLLMANN

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 11,790.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No. 79 rue Bienville—SAMEDI 21 février 1885, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'ordres de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, datés du 1er décembre 1884 et du 16 janvier 1885, les propriétés ci-dessous décrites appartenant à la dite succession, à savoir:

[…]

Actes de vente pardevant Octave DeArmas, notaire, aux frais des acquéreurs.

3jan—3,10,17,24

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée et de valeur.

Quatre lots de terre dans le Deuxième District de cette ville.

Succession de Julia Bonaventure, veuve de Francois De Gruy ou De Gruise.

No 11,791—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "D."

[…]

17 janv—17,24,31—fév 7,14,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

La propriété connue sous le nom de Orleans Retreat pour les fous,

Occupant tout un îlet de terre, parfaitement embellie par de beaux orangers et autres arbres fruitiers et fraisiers.

Aussi un îlet de terre touchant dans le fond à la propriété ci-dessus décrite, ayant plus de soixante orangers.

Succession de John J. Hayes.

No 9099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

[…]

27déc—27 3, 10, 17, 24 et 31 janv.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur. Jolie résidence cottage rue Quatrième et deux terrains.

Succession de Mathew Lynch.

No 12,240—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

[…]

27 déc—27 janv 3,10,17 24 31

Succession de Israel Haslip.

No 12792 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

[…]

20 déc—20,27—jan 3,10,17,24.

Succession de Michel Kelly.

No 12,790—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

[…]

20déc—20 27 jan 3 10 17 24

PAR GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Propriété de valeur et d'encoignure dans le Premier District de cette ville à l'encoignure N. E. des rues Liberté et Thalie.

Résidence, Shop de charpentier et terrain nu.

Dans l'affaire de Louis Soherman vs. Ses créanciers.

No 11,209—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

[…]

16 déc—16 20 27—jan 3 10 17

Mme Vve BERNARD NAUTRE

A l'honneur d'offrir ses services au public comme professeur de piano, de solfège et de langue française, anglaise et espagnole. S'adresser au Magasin de Musique de Werlein, rue du Canal No 135, chez le Dr H. Bayon, 125 rue Bourbon, ou au Christian Women Association 1 et 43 rue Bourbon. 6 déc

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MASTER'S SALE.

Cour de Circuit des Etats-Unis, District Oriental de la Louisiane Master's Sale. W. I. Hodgson, encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet. Vente importante de propriétés de valeur à l'encoignure des rues Bourgogne et Toulouse, à l'encoignure des rues Dryades et Perdido.

—AUSSI—

Les terrains vacants de valeur dans le 2ème District de cette ville, connus comme les morceaux St. John et Blanc subdivisés en 553 lots de terre sur et près de la rue Broad et sur le Bayou St. Jean, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, tous élevés, secs et d'un accès facile au quartier des affaires de la ville, et offrant une occasion rare pour spéculation. Ces terrains de résidence conviennent particulièrement à l'établissement de vergers, de potagers ou laiteries. Vente à un long crédit avec six pour cent d'intérêt.

[…]

J. WARD GURLEY, Special Master in Chancery.
SINGLETON & BROWNE, H. D. OGDEN. Solliciteurs pour les Demandeurs.

14 déc—14, 21, 28—jan 4, 11 à date.

Vente ajournée.

[…]

J. W. GURLEY, Special Master in Chancery.

4 janv—4, 11—à la date.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District, à l'encoignure des rues Washington et Clara.

Succession de Jacob Frey.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C—No 12,248

[…]

17 jan 17 24 31—fév 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux magnifiques chevaux de voiture—Dans l'affaire de A. G. Nicolopulo vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E.—No 12,141.

Vente de Syndic.

[…]

15 janv—15 19,24

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix dans le Troisième District.

Succession de Veuve Maria S. Baudouin.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 12,119.

[…]

11 jan—11,17,24,31—fév 7,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District,

à l'encoignure des rues Dumaine et Galvez et sur la rue Washington entre Troisième et Quatrième—Un lot de comptes à recevoir dans l'affaire de Wm H yl vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C—No 11,746

[…]

28déc—jan 3,10,17,24,31

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux cottages simples près du dépôt du chemin de fer Jackson et du Coleman's Works.

Succession de William McCullough et de sa femme Johannah McCullough.

Une vente pour effectuer un partage.

No. 9,632—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

[…]

17 déc.—17, 27—jan 3 10 17.

Mme JOS. VILLIO, successeur de Mme Pablo, 266 rue Chartres, entre St-Philippe et Ursulines, invite respectueusement les dames ses clientes et le public en général à venir admirer les articles de mode qu'elle vient de recevoir et qui se distinguent par un cachet d'originalité de bon goût. Ces articles sont formes de chapeaux en paille, fleurs, rubans, ornements en tous articles qui se vendent à des prix très réduits. 30 nov—3m—Dim Mar Jeudi

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Rue des Remparts.

No 185 rue des Remparts.

Entre celles Dumaine et Ste. Anne.

Résidence en briques à deux étages.

[…]

16 jan—2f

Propriété commerciale et centrale dans le Deuxième District.

Résidence de choix dans le Troisième District.

No 37 rue Decatur, entre Douane et Bienville—Magasin en briques à trois étages, avec de grands entrepôts à deux et quatre étages à l'arrière.

No 50 rue Clouet, entre Chartres et Royale—Résidence en bois à un étage.

P. E. Brulatour & Co. et P. E. Brulatour individuellement, vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,701.

[…]

13 déc 13 20,27—3,10,17 jan

Propriétés améliorées et de valeur et terrains nus dans le Deuxième et Troisième Districts.

Succession de Gadanne Casanave.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A. No 12 684.

[…]

17 déc—17 20 27—jan 3 10 17

INSTITUTIONS.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut. 17 août

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No. 514 rue Magazine, près Felicity.

26mars—

[illegible]